

Prise de position 2025/173

Stratégie européenne pour la jeunesse

Document adopté par le 33^e Comité exécutif d'industriAll Europe
Bruxelles, 27-28 novembre 2025

Lors du Congrès d'industriAll Europe qui s'est tenu du 3 au 5 juin 2025 à Budapest, les jeunes membres ont demandé une participation plus significative aux organes décisionnels, notamment au sein du Comité exécutif. Le Congrès a exprimé son soutien à un accroissement de leur participation et a confié au Groupe de travail « Jeunesse » et au Secrétariat la tâche d'élaborer une Stratégie européenne pour la jeunesse pour la prochaine mandature de 4 ans.

Cette Stratégie européenne pour la jeunesse s'appuie sur les réussites obtenues par le Groupe de travail « Jeunesse » au cours de la dernière mandature. Ensemble, à ce jour, ses membres sont parvenus à :

- Transposer le Plan d'action européen pour la jeunesse ([DE EN FR](#)) en 25 plans d'action nationaux, ce qui, dans certains cas, a donné lieu à une augmentation du taux d'adhésion chez les jeunes de 10 %
- Contribuer à l'étude sur la situation des jeunes travailleurs au sein des organisations membres d'industriAll Europe, qui a montré que le taux d'adhésion moyen chez les jeunes est d'environ 15 % et a formulé des recommandations en vue de l'amélioration de ce chiffre (résumés disponibles ici : [CZ DE EN FR HU IT PL RO](#))
- Rédiger deux documents à destination des jeunes qui ont été adoptés par le Comité exécutif (le Plan d'action européen pour la jeunesse évoqué ci-dessus et la prise de position qui inclut les recommandations de l'étude sur la jeunesse : [DE EN FR](#))
- Participer activement aux deux projets financés par l'UE et menés avec le Centre international de formation (CIF) de l'Organisation internationale du Travail (OIT)
- Prendre part aux différentes activités organisées chaque année avec le soutien de la Fondation Friedrich Ebert (FES) et l'Institut syndical européen (ETUI) : environ 3 ateliers en présentiel par an et des webinaires supplémentaires

Ces réussites ont donné au Groupe de travail « Jeunesse » une base solide et une grande confiance, car ils ont démontré que l'implication de la jeunesse pouvait porter ses fruits. Ces réussites permettent d'accroître le nombre de jeunes membres et contribuent à créer des syndicats plus forts et plus inclusifs. Des syndicats puissants ont besoin des jeunes travailleurs.

État d'avancement des structures pour la jeunesse

Le tableau ci-dessous résume les résultats de l'étude réalisée par Kurt Vandaele, chercheur principal au sein de l'ETUI, sur la syndicalisation des jeunes au sein des organisations affiliées d'industriAll Europe. Cette étude a analysé les stratégies de recrutement et de syndicalisation des jeunes travailleurs des

syndicats, ainsi que la représentation des jeunes et les structures pour la jeunesse. Elle s'appuie sur une recherche documentaire et sur les plus de 120 réponses reçues au questionnaire que nous avons envoyé en 2022 aux membres du Comité exécutif et du Groupe de travail « Jeunesse ». Un résumé simplifié de cette étude peut être consulté ici : [CZ DE EN FR HU IT PL RO](#)

	Nord	Sud	Continental	Est
Pays	Danemark, Finlande, Norvège, Suède mais aussi Belgique	Espagne, France, Grèce, Italie, Portugal mais aussi Pays-Bas, Royaume-Uni	Allemagne, Autriche, Irlande Suisse	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Tchéquie
Taux d'adhésion des jeunes	Élevé (30 %)	Faible (5 %)	Moyen (15 %)	Faible (1–2 %)
Taux de syndicalisation	60–80 %	10–20 % (mais Italie 30 %)	20–25 %	10–15 %
Structures pour la jeunesse	Comités « Jeunesse » nationaux (avec des sections indépendantes, des responsables pour la jeunesse à plein temps, des ressources)	Comités « Jeunesse » nationaux et réseaux formels dans certains pays, mais pas tous (moyens limités)	Comités « Jeunesse » nationaux et réseaux formels (avec des sections indépendantes, des responsables pour la jeunesse à plein temps, des ressources)	Comités « Jeunesse » nationaux et réseaux formels dans certains pays, mais pas tous (en grande partie sans ressources)
Droits de vote	Oui, mais pas partout	Non	Oui (par exemple, l'IGBCE), mais en grande partie non	Non

Tableau 1. Résumé de l'étude sur la jeunesse, Dr Kurt Vandaele, ETUI

En outre, voici les 5 principaux enseignements tirés de cette étude :

- **Taux d'adhésion moyen des jeunes au sein des organisations affiliées : 15,3 % (ce chiffre est largement gonflé par les membres qui disposent d'énormes organisations dédiées aux jeunes ; beaucoup ont un taux compris entre 2 et 5 %)**
- Le taux d'adhésion des jeunes est supérieur au sein des organisations dotées de structures pour la jeunesse fortes qui disposent d'importantes capacités internes (dont un budget et un personnel dédié) et qui sont représentées au sein des organes décisionnels
- Il est probable qu'une structure pour la jeunesse disposant d'une capacité interne faible (= pas de budget, pas de personnel) ait plus de mal à identifier les intérêts et les besoins des jeunes

travailleurs ; elles jouent un « rôle de figurant », c'est-à-dire que les jeunes y sont représentés mais n'ont aucune influence

- Les intérêts et les besoins des jeunes travailleurs sont très peu pris en compte dans les structures décisionnelles des syndicats
- Le statut de représentation des jeunes au sein du comité exécutif ou du conseil dépend de la capacité interne des structures consacrées aux jeunes. Le pouvoir des structures dédiées aux jeunes peut être « renforcé » si les jeunes travailleurs détiennent des sièges au comité exécutif avec un droit de vote ; une représentation sans droit de vote a moins d'impact.

Les conclusions de cette étude sont sans équivoque. Pour accroître le nombre de jeunes membres, il est vital de créer une structure pour la jeunesse forte et de leur donner la parole. Cette Stratégie européenne pour la jeunesse vise à atteindre ces objectifs et a été élaborée afin d'être mise en œuvre à l'échelle nationale, dans les domaines où les membres le souhaitent.

Une stratégie pour la prochaine mandature

La Stratégie européenne pour la jeunesse vise à renforcer encore le Groupe de travail « Jeunesse », ainsi que les structures dédiées aux jeunes à l'échelle nationale, afin d'accroître le taux d'adhésion des jeunes et de leur donner réellement la parole. Pour atteindre ces objectifs, cette stratégie repose sur deux piliers, chacun associé à différentes recommandations et suggestions en vue de sa mise en œuvre au cours de la prochaine mandature. Les membres du Groupe de travail « Jeunesse » sont invités à élaborer des plans de mise en œuvre nationaux afin d'adapter la stratégie européenne à leur environnement national et à leurs besoins.

I. Renforcer le Groupe de travail « Jeunesse » d'industriAll Europe

- Le Groupe de travail « Jeunesse » d'industriAll Europe mène ses activités de manière transparente et inclusive. À l'issue du Congrès 2025, le Secrétariat a invité les membres à désigner leurs représentants au sein du Groupe de travail (membres titulaires, suppléants, observateurs). Le Secrétariat organisera des élections pour désigner le Président du Groupe de travail, les candidatures étant ouvertes à tous. Les membres du Groupe de travail « Jeunesse » éliront le Président de manière démocratique et transparente. Celui-ci représentera le Groupe au sein du Comité exécutif en qualité d'observateur avec le droit de prendre la parole (mais pas de voter).
- Le Groupe de travail travaillera avec les organisations affiliées pour développer une structure dans les 8 régions d'industriAll Europe dans le cadre de ses activités pour la jeunesse. Le principe de représentation régionale peut aider le Groupe de travail « Jeunesse » à mettre en place une représentation et un processus décisionnel au niveau régional, garantissant ainsi une légitimité démocratique supplémentaire.
- Une réunion du Groupe de travail « Jeunesse » (en ligne ou hybride) se tiendra avant chaque réunion du Comité exécutif d'industriAll Europe (deux fois par an) afin d'aider les membres à convenir d'une position commune concernant les points à l'ordre du jour et d'aider le Président à faire entendre la position unanime du Groupe.
- Les questions les plus pertinentes pour les jeunes membres y seront traitées : les jeunes dans l'industrie, l'emploi des jeunes, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie, la syndicalisation, la double transition, l'égalité, etc.

- Il œuvrera à aider les jeunes membres à renforcer leurs compétences et, plus particulièrement, dans le cadre de leurs activités de syndicalisation des jeunes en organisant régulièrement des ateliers, des formations et des conférences au cours desquels ils pourront échanger les meilleures pratiques et apprendre aux côtés d'experts, tout en élaborant des plans nationaux destinés à mettre en œuvre et à partager ces nouvelles connaissances sur le terrain.
- Il œuvrera à aider le Groupe de travail « Jeunesse » à définir et à mettre en œuvre leurs revendications pour la jeunesse par tous les moyens possibles et avec le soutien des organisations membres nationales.
- Le Groupe de travail continuera d'envoyer des délégués auprès d'autres structures syndicales européennes et lors d'autres évènements (tels que le comité « Jeunesse » de la CES, etc.).
- Le Groupe de travail continuera à plaider en faveur d'une représentation des jeunes avec droit de vote au sein du Comité exécutif d'industriAll Europe en vue du prochain Congrès en 2029.

II. Renforcer les structures nationales pour la jeunesse pour augmenter le taux d'adhésion des jeunes

- Les organisations affiliées élaboreront un plan d'action intégrant des objectifs annuels clairs en matière d'adhésion de nouveaux jeunes membres et de nouveaux jeunes militants. Des stratégies destinées à recruter de nouveaux jeunes membres et à les fidéliser seront définies.
- Des structures pour la jeunesse seront créées et renforcées à tous les niveaux pertinents (de l'entreprise à l'échelle sectorielle et nationale). Cela permettra de montrer aux jeunes travailleurs qu'ils ont leur place au sein du syndicat.
- Les jeunes membres seront autonomisés afin qu'ils soient actifs en leur offrant la possibilité de s'impliquer. Ils seront dotés des moyens nécessaires pour créer des campagnes et organiser des activités destinées à attirer les jeunes membres et à leur montrer la valeur ajoutée de la syndicalisation pour les jeunes.
- La parole sera donnée aux jeunes membres dans le syndicat en leur accordant des sièges avec un droit de vote au sein des instances pertinentes. Cette stratégie est bénéfique pour tout le monde, puisqu'elle permet d'avoir le point de vue des jeunes et de leur montrer qu'ils sont importants.
- La communication sera modernisée et utilisera tous les outils disponibles, surtout les réseaux sociaux. Il n'est pas question de remplacer la communication directe mais plutôt de la compléter grâce à une forte présence sur les réseaux sociaux. Les jeunes (et les autres aussi) sont présents sur les réseaux sociaux et il est grand temps que les syndicats y soient également présents.